

# CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON

## Séance du 15 octobre 2019

-----

Date de convocation : 10 octobre 2019

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 18      Procurations : 0      Votants : 17

(M. Michel LAUVAUX, membre de l'association, ne prend pas part au vote)

L'an deux mille dix-neuf, le 15 octobre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc CANTON

**PRÉSENTS** : Marc CANTON, Michel AURIGNAC, Martine BERT, Corinne BIRA, Marie-Françoise CAPELANI, Jean-Jacques CLAVERIE, Antoine CUYAUBERE, Marie-Joëlle DEBATY, Jean-Marc DOURAU, Georges GUILHAMET, Guy LABARRERE, Sandrine LARBIOUZE, Alexandre LARRUHAT, Michel LAUVAUX, Marie-Gabrielle MONSET, Patrick MOURA, Michèle NAVARRO, Corinne PANATIER.

**ABSENTE** : Delphine CRASPAY

**Secrétaire de séance** : Marie-Françoise CAPELANI

### DÉLIBÉRATION N° 2019-42 : Subvention à une association

M. le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de subvention de l'association RAID OUZOM pour l'organisation de son raid le 19 octobre 2019.

Aussi, Monsieur le Maire propose d'attribuer une subvention de 400 euros.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

**DÉCIDE** d'attribuer une subvention de 400 € à l'ASSOCIATION RAID OUZOM.

**PRECISE** que les crédits seront prévus au budget de l'exercice 2019

**AUTORISE** le Maire à signer toute pièce relative à ce dossier.

VOTE

<b>POUR</b>	<b>17</b>
CONTRE	
ABSTENTION	

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme,

Le Maire



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 16/10/2019

- Par transmission au Contrôle de Légalité le 16/10/2019